eau, je pense que nous devrions annexer les Etats-Unis immédiatement.

Le premier ministre a dit qu'il désirait entendre exprimer l'opinion de l'Ouest dans les conseils de la nation. Eh bien, elle est exprimée d'une manière non équivoque, et il est bon qu'elle le soit.

J'ai maintenant à interpréter à ma façon, c'est-à-dire un peu autrement qu'on l'a fait jusqu'à présent, cette partie du discours du trône, où il est dit qu'on a décidé de tenir, à Genève, une conférence dans le but de mettre fin, d'un commun effort, au désarroi économique et financier qui s'est produit partout depuis la guerre. Voilà le point sur lequel je veux appuyer. L'honorable député (M. Lewis) qui m'a précédé, l'a dit, il ne sied peut-être pas à un homme de l'Ouest de faire de déclaration dérogatoire concernant la province qu'il habite. C'est ce qu'il me répugnait de faire, mais ayant lu dans le Saturday Night, de Toronto, en date du 11 mars 1922, un certain article de rédaction, je me suis dis que je ne devais pas hésiter à parler de l'état de choses qui règne dans la Saskatchewan. Voici cet article:

La Saskatchewan est dans une situation qui mérite d'être étudiée de près. Par suite de la hausse absurde dont la valeur des terres a été l'objet, il y a plusieurs années, nombre de villes de l'Ouest ont dû négliger d'acquitter l'intérêt de leurs obligations, comme on le sait. Parmi ces villes se trouvent Swift-Current, Prince-Albert, Sutherland, Watrous, Battleford, Scott, Canora, Melville et Humbolt.

C'est déjà chose assez préjudiciable à la Saskatchewan. Aussi n'en dirai-je pas beaucoup plus si je fais allusion à certaines conditions qui existent dans cette province. Voici un passage d'une lettre du secrétaire-trésorier d'une municipalité rurale de ma circonscription. Comme on le sait, la municipalité rurale est notre petite subdivision locale, là-bas, pour le fins de gouvernement:

L'automne dernier, ceux qui devaient aux banques pour avances,—c'est-à-dire à peu près tout le monde—furent induits à acquitter leurs billets avant la fin de l'année et on leur assura verbalement que ceux qui les auraient acquités recevraient des avances pendant l'année 1922. Maintenant, les banques ferment les crédits absolument, et la municipalité se trouve dans le même cas que les particuliers.

Cela nous donne une idée des conditions auxquelles cette municipalité doit faire face. Voici un passage d'une autre lettre écrite par le maire d'une autre municipalité de la division que je représente:

Je me demande si les gens d'Ottawa se rendent bien compte des difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises? Vous serait-il possible de leur faire comprendre que les chevaux et les bestiaux meurent de faim par douzaines, et

que nous n'avons pas de quoi ensemencer nos terres?

Ce sont là de lugubres tableaux à vous mettre sous les yeux. Voici une autre idée, idée assez nouvelle; je vous invite à y prêter attention:

Nous sommes complètement à sec et il nous faut de l'argent pour subvenir à des besoins réels et pour atténuer nos embarras monétaires momentanés.

Nous vous prions de soulever la question à la Chambre, au besoin.

Ce que nous demandons c'est le don d'une somme d'argent suffisante pour que chaque signataire reçoive de cinquante à cent dollars.

Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il existe un département de l'administration fédérale qui consentirait à suivre le conseil de cet individu; et même s'il en existait un, il y aurait ici nombre de députés qui ne tarderaient pas à lui mettre des bâtons dans les roues. Je n'ai lu des extraits de ces lettres que pour vous donner une idée de la situation financière qui règne dans le sein de la province que j'ai le privilège de représenter. Etant au courant de cette situation, j'en tirerai quelques conclusions. L'une est qu'il faut économiser. J'ai été bien aise d'entendre plusieurs membres de la Chambre prêcher cette doctrine -l'absolue nécessité de l'économie. Les uns ont suggéré des manières d'économiser, et leurs conseils peuvent avoir du bon. Notre dette publique est formidable, s'élevant à près de deux milliards trois cent quarante et quelques millions de dollars. C'est un écrasant fardeau pour le Canada et il faut solder cette dette et trouver quelque part des fonds pour faire face à nos obligations à leur échéance.

D'aucuns penseront sans doute, principalement les députés qui se trouvent à ma droite et qui forment l'opposition dite officielle, que c'est là une raison valable de maintenir un tarif au Canada. Fort bien; examinons un instant ce raisonnement. Si nous avons un tarif pour prélever des fonds et que ceux-ci soient encaissés d'une bonne manière et avec économie, c'est bel et bon; autrement, ce n'est ni beau, ni bon. J'aimerais citer un exemple, afin de prouver que la manière de prélever des fonds au moyen d'un tarif de douane pour éteindre notre dette publique n'est pas économique. Si les honorables députés sont forts en arithmétique, qu'ils veuillent bien suivre ces calculs. J'ai exercé la profession d'instituteur et je ne demanderais pas mieux que d'avoir un tableau noir et un morceau de craie pour mieux établir ma thèse.

Supposons qu'on achète en Grande-Bretagne un complet qui se vend dix dollars

[M. Carmichael.]